



Association des Parents
DE L'ÉCOLE PETER PAN

PV REUNION ET ASSEMBLEE GENERALE DU 13 OCTOBRE 2022

Présence exceptionnelle en début de réunion : Thierry VAN CAMPENHOUT, nouveau Echevin à l'enseignement de Saint Gilles. Mardjane GENCO, Directrice Ecole Peter Pan. La Réunion a durée 3 heures.

La première partie se voulait informelle et permettait aux parents qui le souhaitaient de rencontrer le nouvel échevin de l'enseignement de Saint Gilles, qui était présent en ce début de réunion pour se présenter, rappeler le cadre de sa mission auprès des habitants de Saint Gilles et répondre aux interrogations.

Thierry VAN CAMPENHOUT, nouveau Echevin à l'enseignement de Saint Gilles a rappelé son parcours depuis plusieurs décennies sur Saint Gilles. Il nous a rappelé sa mission, ses projets pour les écoles et répondu à nos questions. Mardjane GENCO, Directrice Ecole Peter Pan nous a rappelé son engagement et celui de son équipe pour nos enfants, et les objectifs pédagogique de l'école. Nous en avons aussi profité sa présence exceptionnelle pour poser quelques questions non détaillées ici. Ils ont ensuite pris congé.

ELECTION NOUVEAU COMITÉ APPP 2022/2023

1/ Présentation des postes du comité et leurs missions.

2/ Présentation du Conseil de participation.

3/ Candidatures

4/ Votes

RÉSULTATS ÉLECTIONS

- Président : Rachid EL OUARIACHI par vote à l'unanimité

- Trésorier : Justine PALERMO par vote à l'unanimité

- Secrétaire : David THOMAS par vote à l'unanimité

Représentant des parents au Conseil de participation : Alessandra MANTOVAN

(Suppléant : Justine PALERMO et Rachid EL OUARIACHI).

Pour information, les postes ont une durée de deux ans.

TOUR D'HORIZON CONCERNANT LES ACTIONS CONCRETES REALISEES A CE JOUR POUR 2022/2023

- 1) PEINTURE DU CIRCUIT DE L'ECOLE - Réalisé le samedi 8 octobre 2022 par une dizaine de parents bénévoles, avec l'aide de Virginie, coordinatrice de l'extrascolaire et Mardjane, directrice de Peter Pan. Temps effectif passé sur la peinture : 4h par personnes présentes. Les enfants dès lundi ont exprimé leur joie de voir le circuit vélo reprendre des couleurs.

Reste des photos sur cette action "Peinture du circuit vélos" visible ici.

<https://www.facebook.com/parentspeterpan/posts/pfbid02uT5YJgbGSPAx2HPQZSaCvreaJs4C7nrHrJqPpB4zC5aXRLE7H3poQqb8NwB4Q1UCI>

- 2) TRACE TON CHEMIN Réalisé le jeudi 22 septembre 2022 et organisé par le collectif La ville aux enfants à tracer leur chemin de leur domicile jusqu'à l'école avec une craie et une perche. La maman référente au sein de l'APPP est Sophie, qui avec d'autres parents bénévoles ont fait la distribution des équipements nécessaire à cette action sur tout Saint Gilles et son suivi. Nous attendons des nouvelles du collectif La Ville aux enfants pour soutenir leurs futurs projets.

Pour suivre leurs actions futures, suivre leur page Facebook :

<https://www.facebook.com/lavilleauxenfants>

- 3) A LA RENCONTRE DES PARENTS Depuis la rentrée scolaire 2022, l'APPP a été à la rencontre formelle des parents 3 fois : organisation de 2 gouters de sortie d'école les 5 et 8 septembre ; Mercredi 14 septembre, réunion de parents Peter Pan chez Itinéraires A.M.O.

TOUR D'HORIZON CONCERNANT LES ACTIONS CONCRETES A REALISER

1)VENTE GATEAUX HALLOWEEN jeudi 20 Octobre 2022, 15h30 à 18h. Nous nous chargerons au côté de l'équipe de l'école de la vente des gâteaux amenés par les parents le matin, de la soupe et des gâteaux réalisés par les enfants.

2) VENTE GATEAUX NOEL Jeudi 22 Décembre 2022, 15h30 à 18h. Nous nous chargerons au côté de l'équipe de l'école de la vente des gâteaux amenés par les parents le matin, de la soupe et des gâteaux réalisés par les enfants

3)JEUX DE SOCIETE Nous restons à disposition pour aider la maitresse de primaire, Marilyne, pour offrir notre appui dans le tri des jeux de sociétés à la disposition de l'école, voir les pièces manquantes et aussi pour fournir des jeux si besoin. Dossier suivi par David T, concernant l'APPP.

4) BIBLIOTHEQUE Nous restons à disposition pour aider Julie, pour l'aider si besoin dans la reliure des livres, le tri ou la fourniture de livre.

5) AFFAIRES ET JOUETS POUR LA GARDERIE Nous restons à disposition de Virginie et du reste de l'équipe extrascolaire si des besoins se font sentir.

6) SITE INTERNET ECOLE PETER PAN Nous restons à la disposition de Mardjane si elle souhaite que nous l'aidions sur sa création. Dossier suivi par David T, concernant l'APPP.

7) POULAILLER Nous restons à la disposition de Mardjane si elle souhaite que nous l'aidions sur sa création, suite à notre discussion avec qu'elle sur ce projet ces derniers jours. Trois parents pouvant déjà aider : Christopher, Francois et Ryan.

8) DISTRIBUTION DE FRUITS ET LEGUMES Mardjane est intéressée par tout développement d'idées dans ce sens mais c'est à nous, parents, de nous charger des appels d'offres et subventions. Dossier compliqué à clôturer pour le 31 octobre pour cette année 2022. Standby pour le moment. Dossier suivi par Justine, concernant l'APPP.

9) RUE SCOLAIRE Dossier à fortement travailler, pour avancer sur le process de mise en place, valider faisabilité avec les intervenants (Ecole, Commune, crèche voisine, Professeurs école en face etc). Dossier suivi par Justine et Sophie pour l'APPP

10) CINE CLUB relancer un cinéclub sur le centre culturel Jacques Franck. Dossier suivi par Rachid pour l'APPP

11) JOURNAL DE L'APPP Commencer à travailler les sujets que nous souhaitons y voir aborder pour avoir au moins 1 numéro cette année. Puis les réaliser : coordination et mise en page par Blandine.

12) STATUT mise à jour des statuts de l'association APPP pour crédibiliser notre démarche globale. Dossier suivi par David T, concernant l'APPP.

13) PARENTS DELEGUES / REFERENTS nous avons terminé une proposition qui définit le rôle et les modalités de fonctionnement des parents délégués A discuter et valider avec la direction. Dossier en ANNEXE à ce document, suivi par Alessandra, concernant l'APPP.

14) PROJETS ARTISTIQUES On a déjà pris contact avec plusieurs artistes et on a offert notre soutien à la direction pour l'élaboration des dossiers et écriture de projets Dossier en ANNEXE à ce document, suivi par Alessandra, concernant l'APPP.

Après avoir discuté de chaque point, nous avons constaté qu'une réunion pour être effective ne peut pas durer plus d'une heure et il sera utile d'avoir à l'avenir un ordre du jour plus structuré (se concentrant sur les dossiers en état d'avancement) et une meilleure gestion du temps garantissant l'inclusion de tous les parents.

A 23h, l'Assemblée Générale est annoncée comme close par le Président, Rachid, après un dernier tour de table.

Pour toute communication, la boîte mail fonctionnelle de l'APP reste toujours d'actualité appeterpan@gmail.com

ANNEXE

Projet Parents délégué ou Parents relais

Proposition de mise en place d'un parent "délégué" pour faciliter la communication entre parents d'une classe, avec les enseignants, la direction et l'APPP

Rôle :

le parent délégué de classe représente les parents de sa classe, dans un rôle de représentation et de communication, Il doit être attentif à n'oublier personne, en particulier des parents peu disponibles.

Il est le lien entre les parents de sa classe, l'enseignant, l'APP et la direction : la communication doit se faire dans tous les sens. C'est par son intermédiaire que le comité de l'AP peut transmettre des informations et être tenu au courant des préoccupations de l'ensemble des parents de la classe.

Il évite de juger et adopte une attitude diplomate tant avec le personnel de l'école qu'avec les autres parents. Il fait preuve d'ouverture et de tolérance car il peut être en contact avec toutes sortes de familles, parfois très différentes.

Le parent délégué de classe a également un rôle d'animation. Il établit des contacts personnels avec les parents et favorise les contacts entre les parents et l'enseignant. Porter une attention particulière à la convivialité est important pour une bonne ambiance (souper de classe, goûter ou rencontres festives,...).

Il peut aider l'enseignant dans ses activités de classe (visite d'une ferme, atelier scientifique, visite d'une imprimerie...) en demandant l'aide d'autres parents si besoin formulé par l'enseignant, en coordination avec la direction.

Il peut instaurer une entraide entre les enfants d'une même classe par le canal des parents (transmission de la matière vue en classe pour les enfants malades, résolution de problèmes de lift, carnet d'adresse pour les invitations, les anniversaires...) et entre les parents (co-voiturage, ...).

Le délégué de classe ne doit pas tout assumer seul, il sollicite et encourage les autres parents à participer.

Il doit éviter d'être un bureau de réclamations.

Le délégué de classe joue un rôle essentiel pour le fonctionnement démocratique de l'association de parents.

Ils/elles participeront activement en supportant l'école dans l'élaboration du plan de pilotage

Propositions de Modalité :

- 1) Élection d'un parent délégué pour chaque classe lors de la réunion d'information de septembre 2023 qui a lieu dans chaque classe— à discuter avec la direction pour validation car cette élection doit être organisée par l'école pour une approche globale, partagée et efficace.
- 2) Moment de présentation et concertation au début de l'année sur le rôle de chacun dans le système classe-école parents élus ? direction ? enseignants

- 3) Après un an, une évaluation entre directrice, enseignants, parents aura lieu via une formule à déterminer (focus group ou Survey).

Ou en est-on : à discuter plus amplement avec la direction, en soulignant l'importance du rôle de l'école dans la mise en route du projet.

Project artistiques

Plusieurs parents de maternelles ont constaté que l'offre artistique dans les classes de maternelle (on ne sait pas trop en primaire) est très liée à la proactivité et disponibilité de chaque enseignant et il nous semble qu'une plus grande homogénéité pourrait être souhaitable. Les parents souhaitent offrir leur soutien à la direction pour la mise en place de nouvelles activités artistiques, notamment pour les maternelles qui sont dans un âge plus « difficile » / moins évident pour les artistes à aborder.

Nous avons pu échanger avec la direction et les enseignants sur le fait que, depuis l'année passée le nouveau référentiel d'Education Culturelle et Artistique (ECA) rends obligatoire **4 heures d'activité artistique chaque semaine**, en maternelle.

Le développement des compétences en ECA repose sur trois composantes :

- l'acquisition de connaissances et de repères culturels et artistiques ;
- l'expérimentation et le développement de pratiques artistiques individuelles et collectives ;
- des rencontres avec des œuvres* et des artistes*, et plus largement avec la culture.

Ces trois composantes « connaître », « pratiquer » et « rencontrer » structurent chaque mode d'expression.

Le CECP, Conseil de l'enseignement des communes et des provinces a été contacté pour obtenir plus d'informations sur le processus et il semble qu'il y a deux possibilités de proposer des activités artistiques à l'école :

- Dans l'horaire scolaire : la direction et les enseignant sont les seuls à avoir accès aux appels à projet de la Fédération Wallonie Bruxelles. Les directions reçoivent et préparent les dossiers mais sont souvent débordés par leurs autres obligations. Il semble que les délais soient courts pour la session de septembre mais ils vont recevoir autres appels à projet et certains parents (référénte sur le dossier Alessandra M.) se propose d'offrir leur aide pour écrire et développer des projets dans le cadre de la préparation de dossiers en coopération avec la direction de l'école.
 - Le CECP peut se rendre à l'école et présenter les différentes options lors de une journée pédagogique, pendant la réunion d'équipe des enseignants, de concertation, ecc.
 - Offre variée : Pierre de lune, La Montagne magique, Muse, Le Jacques Franck.

Le budget disponible de 50 euro/enfant/an en maternelle mentionné par la directrice dans une réunion avec l'APPP qui a eu lieu fin Juin 2022 (voir PV) est déjà presque entièrement consommé pour cette année scolaire car différentes activités sont déjà prévues (sortie à la ferme par exemple).

- Extrascolaire : l'APPP pourrait proposer des activités dans le cadre des horaires de l'extrascolaire : en concertation toujours avec la direction nous pourrions proposer des

thèmes et activités (i.e. biblio de Saint Gilles, théâtre, Remua philo -art, atelier avec des artistes, éveil musical.) Cette option pourrait laisser plus de libertés d'action et rendre le processus plus fluide possiblement.

Ou en est-on : Certain parent de l'APPP ont déjà pris contact avec plusieurs artistes et ont offert notre soutien à la direction pour l'élaboration des dossier et écriture de projets (Alessandra)

Quelques exemples :

M3 : organiser une rencontre avec un artiste ou un lieu culturel, pour faire découvrir aux élèves des informations liées, aux métiers d'artistes ; au patrimoine et aux évènements culturels locaux ; à des lieux et évènements de cultures, d'époques et de styles différents.

M3 Décrire une œuvre selon sa nature à l'aide des composantes sélectionnées parmi les couleurs*, les matières*/les matériaux.

M3 Communiquer (paroles, gestes, photos, images...) son ressenti par rapport à une production plastique (ou à sa reproduction).

M2 Communiquer (paroles, gestes, photos, images...) son ressenti par rapport à une production plastique (ou à sa reproduction).Acc./

M1 Choisir une production plastique (ou à sa reproduction) selon un critère (« que j'aime », « qui me fait peur »...).